

Nouvelles modalités 2024-2025 :

Epreuves du 2nd groupe d'admission en MMOPK

PASS et LAS

UFR de Médecine - UFR de Pharmacie

Conformément à l'arrêté et le décret du 5 Juillet 2024

PASS : Admission en 2^{ème} année des études de santé

Epreuve	Filière	Note PASS ou LAS session 1	Epreuve	Capacité
1 ^{er} groupe	Médecine + kiné	Par ordre de mérite	Admission directe	~50% M+K
	Maïeutique	Par ordre de mérite		~50% Ma
	Pharmacie	Par ordre de mérite		~50% P
	Odontologie	Par ordre de mérite		~50% O
2 nd groupe	Médecine + kiné	Par ordre de mérite	Note PASS ou LAS	~50% M
	Maïeutique	Par ordre de mérite	2 entretiens*	~50% Ma
	Pharmacie	Par ordre de mérite		~50% P
	Odontologie	Par ordre de mérite		~50% O

**Conformément à l'arrêté du 5 juillet 2024, il n'existe plus d'épreuve écrite*

Ne pas confondre épreuve d'admission du 2nd groupe et épreuves de rattrapage du PASS ou de l'option santé

PASS / LAS : Oraux

2 oraux avec 2 binômes d'examineurs

- Médecin
- Pharmacien
- Sage-femme
- Chirurgien-dentiste
- Masseur-kinésithérapeute
- Enseignant-chercheur
- Non-universitaire (PH, SF, cadre formateur, IDE, patient expert...)

2nd groupe : épreuves orales

Thématiques :

- Oral 1 : Question en rapport avec une problématique dans le domaine de la santé, société, humanité abordée dans l'enseignement de PE2G [SSH4] :

Visualisation des cours dématérialisés - UNESS Formation (disponible début mai) + un SEPI

- Oral 2* : Question d'analyse de documents écrits (en français) et graphiques (en anglais), autour d'un sujet de santé publique tout public :

Visualisation des cours dématérialisés découverte des métiers de la santé + autre document - UNESS Formation (disponible début mai)

**Conformément à l'arrêté du 5 juillet 2024 : Les épreuves du second groupe[...] ne peuvent porter sur la présentation du projet professionnel de l'étudiant*

2nd groupe : épreuves orales

- Période : juin 2025
- Timing examinateurs *arrêté du 5 juillet : « Chaque épreuve dure dix minutes, hors temps de préparation »*
 - 15 minutes préparation (lecture des pièces mises à disposition)
 - Oral 1 : 10 minutes entretien
 - Oral 2 : 10 minutes entretien

(Ordre aléatoire, l'étudiant commencera soit par l'oral 1 soit par l'oral 2)

- Classement à l'issue des épreuves du 2nd groupe :

70% note épreuves du 1^{er} groupe

30% note épreuves du 2nd groupe : oral 1 + oral 2

Ne pas confondre :
épreuve du 2nd groupe pour admission en 2^{ème} année des études de santé
épreuve de 2^{ème} session (rattrapage) pour validation du PASS (60 ECTS) ou OS (10 ECTS)

Mentions légales

L'ensemble de ce document relève des législations française et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Tous les droits de reproduction de tout ou partie sont réservés pour les textes ainsi que pour l'ensemble des documents iconographiques, photographiques, vidéos et sonores.

Ce document est interdit à la vente ou à la location. Sa diffusion, duplication, mise à disposition du public (sous quelque forme ou support que ce soit), mise en réseau, partielles ou totales, sont strictement réservées à l'Université Grenoble Alpes (UGA).

L'utilisation de ce document est strictement réservée à l'usage privé des étudiants inscrits à l'Université Grenoble Alpes (UGA), et non destinée à une utilisation collective, gratuite ou payante.